

la feuille & l'aiguille

éditorial

L'adaptation au changement, une nécessité... ?

Le monde de la forêt et plus spécialement celui de la forêt méditerranéenne évoque en chacun d'entre nous un sentiment de permanence au sein de territoires complexes. Permanence des paysages, permanence des essences qui la caractérisent et des associations végétales qui l'accompagnent, permanence des composantes culturelles qui l'ont produite, avec toutes leurs caractéristiques propres.

Il faut dire que le rythme de croissance des arbres nous incite à cette représentation, quelque peu stéréotypée, d'une lenteur de bon aloi et rassurante, du moins pour le citoyen moyen.

Or notre génération a assisté à de profondes mutations. D'une part l'accélération de l'exode rural dont les premières manifestations remontent à la fin du XIX^e siècle, entraînant l'émergence de phénomènes d'embroussaillage puis de boisements spontanés non contrôlés, source de risques nouveaux — notamment en termes de sensibilité à l'incendie — d'autre part, les actions de reboisement volontaire, incitées par les politiques publiques au cours des années 1950 et suivantes. Dernier avatar, parmi d'autres et non le moindre, le changement climatique annoncé puis mesuré, puis perçu au travers de diverses manifestations sensibles et observables. Enfin, des évolutions sociétales profondes qui s'accroissent, en particulier en ce qui concerne le rapport à la nature, la perception et la compréhension des dynamiques environnementales et de ce qu'il faudrait faire pour en limiter les effets pervers.

De nouveaux concepts, de nouvelles approches en matière de gestion des espaces forestiers, de nouvelles gouvernances à imaginer et à mettre en place, de nouvelles évaluations, deviennent nécessaires. L'innovation devient à juste titre le maître mot. Les esprits s'échauffent au bon sens du terme, notre association a pour but de leur donner la parole et de contribuer à faire apparaître les conditions optimales d'une gestion maîtrisée de tous ces phénomènes.

Chacun d'entre nous, selon son statut et son expérience, se doit d'apporter sa pierre à l'édifice. Notre structure associative, au travers de ses actions, en est le vecteur le plus approprié.

Jean-Paul CHASSANY
Président de Forêt Méditerranéenne

Prochaine journée « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéenne ? »

Concilier risque incendie et autres enjeux de la forêt

Dans la continuité de ses journées sur l'innovation et les pratiques en forêt méditerranéenne, l'association Forêt Méditerranéenne va prochainement organiser une journée sur le terrain dans l'Aude, consacrée aux pratiques forestières dans les milieux périurbains soumis à de forts risques d'incendie.

Forêt Méditerranéenne a entamé, dès 2012, une série de journées techniques sur le thème « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéenne ? » pour répondre à un manque d'informations et de débats sur les différentes pratiques et techniques (quelles soient sylvicoles, pastorales, cynégétiques ou autres) nécessaires à la mise en œuvre sur le terrain des différentes politiques liées à la forêt méditerranéenne.

Quatre séries de journée ont déjà été organisées sur le terrain, sur différents thèmes, rassemblant un public extrêmement varié (des élus-décideurs aux propriétaires forestiers, en passant par les chercheurs, les gestionnaires ou encore les usagers et le monde associatif).

En 2014, une nouvelle journée sera organisée, axée sur le thème de la prévention des risques d'incendie de forêt et leur adéquation avec les autres enjeux du milieu.

L'objectif est d'analyser à travers l'expérience des gens de terrain et l'échange avec l'ensemble des acteurs, quelles sont les pratiques et techniques qui permettent à la fois de diminuer les risques d'incendie (pratiques et ouvrages DFCI, autoprotection des peuplements forestiers...) tout en assurant les autres fonctions des espaces forestiers (accueil du public, production, protection de l'environnement...). On posera tout particulièrement la question de la sylviculture dite à objectif DFCI ou préventive. Une sylviculture « mixte » est-elle envi-



Coupe de combustible dans le Var : cette pratique relève d'un dispositif efficace de protection des massifs. Qu'en est-il au niveau sylvicole ? Photo DA

sageable ? est-elle compatible avec les autres objectifs forestiers et le long terme ? quelles sont les expériences en cours, les premiers résultats ?...

Au delà de l'échange technique entre praticiens spécialisés, l'objectif de cette journée est aussi de faire en sorte, qu'autour d'un public varié, les gestes techniques soient compris et discutés par tous.

Cette journée sera préparée de manière collégiale (selon l'habitude de l'association) avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés, afin de définir les sites précis de la visite, le contenu, les présentations, les intervenants... Le département de l'Aude se prête à cette problématique car il abrite des secteurs soumis à un fort risque de feux de forêt, à une forte fréquentation, et fait l'objet d'enjeux de gestion variés

(forêts privées, domaniales et communales, Parc naturel régional, réserve, site classé...).

Cette journée aura lieu au printemps 2014.

FM

Toutes les infos sur :
www.foret-mediterranee.org

Accordo

Une coopération France-Italie
lire p. 2

Sylvicultures à inventer

Les résultats de l'étude sur la sensibilité du chêne pubescent
lire p. 2

Changement climatique

Assises Sud Rhône-Alpes
lire p. 3

Trimestriel édité
par l'association
forêt méditerranéenne

14 rue Louis Astouin
13002 Marseille France
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91
Fax +33 (0)9 81 38 25 46
Courriel : contact@foret-mediterranee.org
Internet : www.foret-mediterranee.org
Périodicité : trimestriel
Prix au numéro : 3 €
Abonnement : 10 €
Directeur de la publication : Gilles Bonin
Rédaction : Denise Afxantidis
Imprimerie Horizon
200, Av. de Coulin
13420 Gémenos
Dépôt légal : 31 mai 2013
I.S.S.N. : 1155-2506
Commission paritaire : 0217 G 88729

ACCORDO

Une coopération pour une gestion forestière concertée entre la France et l'Italie

Par son montage et son contenu technique, le projet transfrontalier ACCORDO s'insère parfaitement dans la problématique que nous traitons maintenant depuis 2012 sur le thème « Innovation et adaptation : quelles nouvelles pratiques en forêt méditerranéenne ? ». A ce titre, nous nous proposons d'en suivre les travaux et d'en faire l'écho dans notre bulletin.

ACCORDO, acronyme de « Approche Croisée, COopération Renforcée, Développement d'Outils opérationnels », est un projet porté par le Pays de Haute-Provence dont le siège est à Forcalquier (Alpes de Haute-Provence), en partenariat avec la *Comunità montana Valle Stura* dont les bureaux se situent à Demonte dans le Piémont, en Italie. Il se déroulera tout au long de l'année 2014.

Le projet consiste à doter deux territoires partenaires, d'outils communs pour la gestion des espaces forestiers et d'une méthode d'animation transfrontalière. Cet objectif s'inscrit dans le contexte du renforcement de la pression sur la ressource ligneuse, notamment en lien avec la montée en puissance des besoins en bois-énergie et de la volonté d'acteurs locaux de structurer des filières territorialisées, économiquement viables.

Ces territoires vont ainsi proposer une méthode de travail qui permette de mobiliser les propriétaires forestiers publics et privés et de les fédérer autour d'un projet de gestion concertée. Sur le plan opérationnel, le pro-

gramme prévoit de tester cette méthode sur un site pilote sur chacun des territoires.

En amont, les résultats attendus portent sur la capacité à doter des massifs forestiers d'un même modèle de document de gestion durable, compatible avec les réglementations locales.

Ensuite, l'idée au travers d'une méthode commune, est d'animer les maillons locaux de la filière forêt-bois, notamment au travers de contractualisations, « de la forêt aux plateformes ». Concrètement, le Pays de Haute-Provence a porté un Pôle d'excellence rurale qui a permis l'installation d'une plateforme bois à Banon (Alpes de Haute-Provence) et s'attachera à développer des outils qui renforceront les liens entre les massifs forestiers et cette plateforme. Côté italien, la *Comunità montana* accompagne la mise en place d'une usine de gazéification à partir de biomasse (production de vapeur) qui sera « branchée » sur une laiterie coopérative à Demonte (Caseificio Valle Stura). L'évaluation quantitative des besoins en bois est la même dans les deux projets.

Les partenaires techniques du programme sont le Centre régional de la propriété forestière de Provence Alpes-Côte d'Azur et l'IPLA (*Istituto per le Piante da Legno e l'Ambiente*), basé à Turin.

Dans le cadre de la coopération, les échanges porteront sur les itinéraires techniques, les modèles économiques ainsi que sur les outils juridiques de contractualisation. L'analyse des atouts et faiblesses pour mobiliser la ressource prévoit par exemple des enquêtes qualitatives auprès des acteurs locaux afin de préciser leurs perceptions vis-à-vis des coupes valorisées en bois-énergie. L'approche sera ainsi globale afin d'anticiper l'impact économique, environnemental et social d'une gestion forestière renforcée.

Gilles MARTINEZ
CRPF PACA

Pour plus d'informations :
Jean-Michel Rivereau,
Pays de Haute-Provence
jean-michel.rivereau@paysdehauteprovence.com
Gilles Martinez
CRPF PACA
gilles.martinez@crpf.fr



Photo :
Plateforme bois de la communauté de communes Pays de Banon Coopérative Provence Bio Combustibles (exploitant)
Photo Atelier Périscope

Inventons de nouvelles sylvicultures

Le Centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec l'Institut pour le développement forestier, vient de rendre les résultats d'une étude réalisée sur la sensibilité du chêne pubescent au changement climatique. Des résultats qui appellent à la vigilance... mais aussi à l'innovation.



Journée organisée par Forêt Méditerranéenne à Lure dans la chênaie pubescente (juin 2012)
Photo DA

Il faut sauver le chêne pubescent ! ». C'est la première réaction qui émerge à l'issue de l'exposé des résultats de l'étude¹ réalisée par Clément Berger sur la détermination de la sensibilité du chêne pubescent au changement climatique en région PACA. En effet, cette étude avait pour objectif d'établir les limites climatiques de l'espèce, afin de dresser une carte de vigilance. Or les résultats montrent que le seuil de vigilance est atteint sur la grande majorité de la région. Cela signifie, non pas que le chêne pubescent va disparaître, mais que son avenir, notamment en tant qu'espèce productive, est largement compromis. Que faire face à cette situation ? Les attentes des propriétaires et gestionnaires sont nombreuses, leurs questions légitimes : le déperissement de mon peuplement est-il irréversible ? dois-je favoriser d'autres espèces ? Si oui, lesquelles ?...

Une des difficultés inhérentes à la gestion des chênaies en région méditerranéenne est celle de la régénération naturelle, la seule à pouvoir assurer

un brassage génétique suffisant pour s'adapter aux contraintes climatiques. Or les résultats de la recherche dans ce domaine ne donnent pas pour l'instant de résultats satisfaisants. Il faut donc continuer à chercher en expérimentant notamment d'autres modes de sylviculture. Techniques de régénération, conversion du taillis en futaie, travail du sol, effet de l'allélopathie², gestion en peuplements mélangés... sont autant de domaines à explorer.

L'expérience des autres pays méditerranéens peut aussi être utile ; il faut donc promouvoir la coopération internationale dans le domaine, non seulement de la recherche, mais aussi des pratiques.

C'est à ces seules conditions que nous pourrions inventer les nouvelles sylvicultures qui nous permettront d'anticiper les conséquences du changement climatique et limiter les pertes.

DA

1 - Un article sera prochainement publié dans la revue *Forêt Méditerranéenne*
2 - Ensemble des interactions biochimiques, positives ou négatives, d'une plante sur une autre.

Préparer la forêt au changement climatique

Le 6 décembre 2013, sur l'Ecosite Val de Drôme à Eurre, ont eu lieu les 3^e Assises Sud Rhône-Alpes de la filière forêt-bois. Cet événement triennal était organisé par les Départements de la Drôme et de l'Ardèche, en étroite collaboration avec l'interprofession FIBOIS Ardèche-Drôme et le Centre régional de la propriété forestière, ainsi qu'avec l'appui de l'Office national des forêts.

Cet événement triennal, a permis de réunir un public très varié : professionnels de l'amont, professionnels de l'aval, techniciens, ingénieurs, chargés de mission, propriétaires forestiers, élus... Plus de 170 personnes ont répondu présent à ces Assises bi-départementales dont le thème retenu a été mobilisateur : « Changement climatique : préparer la forêt pour construire demain ». Territoires de transition entre forêt méditerranéenne et forêt de montagne, la Drôme et l'Ardèche font partie des départements où les effets du changement climatique risquent d'être accentués. Six des neuf climats recensés en France sont en effet présents en Drôme et en Ardèche. Il était donc opportun d'évoquer la thématique du changement climatique lors de ces 3^e Assises.

La matinée a été rythmée par deux séances plénières.

Béatrice Charpiot (ingénieur Météo-France Drôme-Ardèche) est intervenue pour définir le changement climatique du point de vue météorologique (pluviométrie, température).

Indépendamment du scénario (optimiste, intermédiaire ou pessimiste), le réchauffement ne serait pas également réparti tout au long de l'année : il serait marqué en été (vagues de chaleur et périodes de sécheresse plus fréquentes, longues et intenses et diminution des précipitations) et moindre en hiver. À partir de la deuxième moitié du XXI^e siècle, une année sur deux présenterait un été caniculaire comme en 2003 !

La probabilité d'avoir moins de jours de gel et moins de vagues de froid (en fréquence) est élevée. On observerait une diminu-

tion des hauteurs de neige et une fonte des neiges plus précoce dans le temps.

Il est probable que la proportion des précipitations totales tombant sous forme de fortes précipitations augmente.

Selon le scénario, il serait prévu une augmentation de la température entre 2 et 4,5°C pour la fin du siècle.

Jean-Luc Dupouey (directeur de l'équipe phytoécologie forestière à l'INRA de Nancy) a ensuite traité des effets du changement climatique sur les forêts, en distinguant les différentes réponses naturelles des arbres au changement climatique : accommodation, adaptation génétique, migration ou mortalité.

De manière générale, l'augmentation du CO₂ entraînera une augmentation de la photosynthèse et donc de la croissance des arbres ; la saison de végétation sera plus longue.

Le changement climatique aura des effets plus marqués en montagne qu'en plaine.

S'il est indéniable qu'à court terme, il y aura des pertes de productivité et des dépérissements en forêt, il convient de préciser que la forêt s'adaptera sur le long terme. En effet, des adaptations et des brassages génétiques entre différentes espèces s'opéreront.

Pour adapter la forêt, le propriétaire forestier et le gestionnaire disposent de divers moyens d'action tels que : surveiller les dépérissements, réfléchir aux essences les plus adaptées aux stations en prenant en compte les données climatiques (Bioclimsol), favoriser les peuplements mélangés, adopter une sylviculture plus dynamique (diminution des volumes

de bois sur pied), raccourcir les révolutions les plus longues (les arbres âgés ont moins de capacité de résistance et de récupération), préserver et améliorer les sols (acides notamment) ou encore expérimenter de nouvelles essences ou de nouvelles provenances.

Le stockage du carbone (par augmentation de la surface forestière ou du volume sur pied) et la substitution (remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables) sont deux possibilités pour atténuer le changement climatique. Or, la France a beaucoup stocké de carbone dans ses forêts ; l'augmentation de la surface forestière depuis des décennies et le faible pourcentage de prélèvement de l'accroissement biologique ont pleinement contribué à cette augmentation du stockage de carbone. On ne pourra donc pas stocker davantage dans nos forêts indéfiniment ; c'est pourquoi il faudra s'orienter vers des voies de substitution.

La transition était alors toute trouvée pour la deuxième plénière qui traitait de la place du matériau bois dans la construction (substitution).

Après avoir commencé par rappeler les exigences de la réglementation thermique 2012 (RT), Franck Janin (ingénieur thermicien et gérant d'Heliasol) a pointé les lacunes de cette RT 2012 et fait des hypothèses sur ce que serait le bâtiment de demain (suite à la future RT 2020) : un bâtiment à énergie positive (créant plus d'énergie qu'il n'en consomme) prenant en compte les consommations électriques diverses, l'énergie grise, le confort d'été... Marc Delorme (ingénieur thermicien à Inter Forêt-Bois 42) a démon-



Photo Francis Rey - Département de la Drôme

tré à l'auditoire l'importance du matériau bois dans la construction grâce à ses caractéristiques : ponts thermiques plus faciles à gérer (faible conducteur thermique), encombrement réduit (faible épaisseur des murs), légèreté du matériau, rapidité de mise en œuvre... Sans plus attendre, l'enjeu est donc d'accompagner les entreprises de deuxième transformation pour répondre aux exigences de la future RT 2020 (réalisation de fenêtres en bois passives...). Markus Mooser (architecte et ingénieur au CEDOTEC) concluait cette plénière en illustrant le rôle du bois dans la surélévation et la réhabilitation de bâtiments. Partant du constat que nous consommons trop d'énergie (notamment pour se chauffer et pour se déplacer), il a montré qu'il était important de réhabiliter thermiquement les bâtiments existants en proposant une alternative économiquement rentable : isoler et surélever. L'architecte a conclu en indiquant que le matériau bois avait un avenir notamment dans les façades (isolation extérieure, menuiseries et murs rideaux) pour les nouvelles constructions comme pour les réhabilitations thermiques (surélévations, extensions).

Les participants ont ensuite assisté à un des trois ateliers

proposés durant l'après-midi. Ce fut l'occasion d'aborder le paiement des services écosystémiques, les essences et sylvicultures adaptées au changement climatique et l'évolution de la filière bois construction à l'aube de la RT 2020.

Ces Assises se sont clôturées par un discours de Luc Bouvarel (Directeur général de la Fédération des forestiers privés de France) qui présentait à cette occasion la future loi d'avenir sur la forêt (2014) tandis que les élus (Région Rhône-Alpes et Départements de la Drôme et de l'Ardèche) dressaient un bilan de ce qui avait été réalisé depuis les dernières Assises (décembre 2010) et présentaient des pistes de travail pour les prochaines années, faisant la synthèse d'une journée mobilisatrice et riche en échanges.

Olivier GLEIZES

A l'époque Chargé de mission développement de la filière forêt-bois à la Direction générale adjointe du développement Conseil général de la Drôme olivierasbh@cegetel.net

Plus d'infos et présentations des intervenants téléchargeables sur : <http://www.ardeche.fr/Environnement/foret-en-ardeche/assises-filiere-bois>

rencontres

Du 10 au 12 mars 2014
Lisbonne - Portugal
Conférence finale «Adaptation Frontiers : Conference on European Climate Change Adaptation Research and Practice»
Contact : CIRCLE2 ERA-Net
Coordination University of Lisbon
Foundation Faculty of Sciences
Ed. C8, sala 8.5.14 Campo Grande
1749-016 Lisboa Portugal
Tél. : +351 217 500 939
Fax : +351 217 500 939
Mél : tcapela@siam.fis.fc.ul.pt

Les 20 et 21 mars 2014
Rome (Italie)
Assemblée générale de l'AIFM
Contact : Association Internationale
Forêts Méditerranéennes
Tél. : 04 91 90 76 70
www.aifm.org
info@aifm.org

Les 27 et 28 mars 2014 - Paris (75)
19^e édition du Forum des gestionnaires
Contact : ATEN Montpellier SupAgro
Tél. : 04 67 04 30 30
Mél : contact@espaces-naturels.fr
http://www.espaces-naturels.fr

Du 30 avril au 4 mai 2014
Marrakech (Maroc)
V^e colloque international sur le genévrier thurifère
Mél : cgt5.maroc@gmail.com
http://colloque.thurifere5.uca.ma/

Du 19 au 20 juin 2014
Marseille (13)
Colloque international «Biomasse» Projet Proforbiomed
Contacts :
AIFM Tél. : 04 91 90 76 70
www.aifm.org
ou CRPF PACA
Tél. : 04 95 04 59 04

A lire ...

Débroussaillage réglementaire et apiculture en forêt méditerranéenne

par Michel VENNETIER (coord.)

L'apiculture est une filière économique à part entière, pourvoyeuse d'emplois en milieu rural. De plus, les abeilles jouent un rôle clef économique et écologique. Pour ces raisons, les contraintes de l'apiculture doivent être, mieux que par le passé, prises en compte dans la gestion forestière.

Le débroussaillage contre l'incendie est une obligation légale qui s'impose à de nombreux propriétaires publics et privés et aux collectivités en régions méditerranéennes. Il représente jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'hectares à l'échelle d'un département.

Mais ce n'est pas une opération neutre écologiquement. Il s'ajoute à d'autres causes qui, à travers le monde en général et en France en particulier, peuvent contribuer à l'effondrement des populations d'abeilles.

Ce guide technique est l'aboutissement d'un projet de recherche réalisé entre 2009 et 2013 par l'Irstea à Aix-en-Provence, évaluant l'impact du débroussaillage sur la flore mellifère. Il présente :

- le rôle primordial des abeilles et autres pollinisateurs ;
- le potentiel des forêts méditerranéennes pour l'apiculture ;
- les principales plantes mellifères de la forêt méditerranéenne française ;
- la synthèse des conclusions de l'étude scientifique sur l'impact du débroussaillage ;
- les propositions qui en découlent pour préserver le potentiel mellifère dans les débroussaillages sans altérer l'efficacité de ces derniers.

Ce projet a bénéficié d'une étroite collaboration entre les chercheurs, les apiculteurs (ADAPI) et de nombreux acteurs publics et privés du débroussaillage et de la gestion forestière (Département des Bouches-du-Rhône, Office national des forêts, CRPF, communautés de communes ou d'agglomération) ainsi que des structures de développement ou de protection (réserves naturelles, grands sites).

Ce guide peut être téléchargé gratuitement sur :
<http://www.irstea.fr/debroussaillage-apiculture>

Août 2013, ISBN 978-2-914053-71-6, 16,5 X 24 cm, 40 p.,
diffusion gratuite - Irstea et Cardère éditeur



Appel aux dons : une mobilisation à poursuivre

La situation financière critique de notre association en fin d'année 2013 nous a conduit à faire un appel aux dons. La mobilisation a été grande de la part de nos adhérents, que nous remercions ici très chaleureusement, et nous a confortés dans la poursuite de nos objectifs et de nos actions. Mais pour autant, l'avenir ne s'est pas totalement éclairci, c'est pourquoi nous comptons toujours sur votre soutien, chacun à la hauteur qu'il souhaite...

Rappelons que les personnes soumises à l'impôt sur le revenu peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôt** équivalente à **66%** du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). Ainsi un don de **100 €**, ne vous en coûtera que **34**. Un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé à titre de justificatif.

Envoyez votre chèque à l'ordre de Forêt Méditerranéenne :
14 rue Louis Astouin 13002 Marseille
Pour toute information Tél. : 04 91 56 06 91

Du 22 au 26 septembre 2014
Solsona (Espagne)
MedPine5 : 5^e édition de la Conférence Internationale sur les Pins méditerranéens
Contact : Forest Sciences Center of Catalonia (CTFC)
Ctra Sant Llorenç km 2,
25280 Solsona - Espagne
Tél. : + 34 973 48 17 52
Fax : + 34 973 48 04 31
http://medpine5.ctfc.es/
Email : medpine5@ctfc.es

44262 Nantes cedex 02
Tél. : +33 (0)2 40 73 60 64
Fax : +33 (0)2 40 73 03 01
http://www.timbershow.com/
Mél : info@timbershow.com

Du 19 au 21 juin 2014
Saint-Bonnet-de-Joux (71)
Euroforest 2014
Foire forestière internationale
Contact : Tél. : +33 (0)3 80 40 34 32
http://www.euroforest.fr
Email : info@euroforest.fr

voyages d'étude formations

Du 15 au 17 mars 2014 - Espagne
Du pin sur la planchà !!
Contact : PRO SILVA France
Nicolas Luigi Campagne Rascas
83340 Les Mayons
Tél. : 06 71 90 16 00
Mél : nicolas.luigi@prosilva.fr
http://www.prosilva.fr

Du 11 au 12 mars 2014 - Paris (75)
Atelier sur les méta-analyses en écologie
Contact : GIP Ecofor
http://inscription.gip-ecofor.org/bg

Du 7 au 11 avril 2014 - Voiron (38)
Stage de formation continue : diagnostic des sols et applications forestières
Contact : IDF
Centre National de la Propriété Forestière
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9
Tél. : 02 38 71 91 14
Fax : 02 38 71 90 63
Mél : alexandra.tronchot@cnpf.fr
www.foretriveefrancaise.com

Du 28 mai au 1^{er} juin 2014
Italie du Sud (Basilicate)
Tournée forestière annuelle de Forêt Méditerranéenne
Contact : Forêt Méditerranéenne
Tél. : 04 91 56 06 91
www.foret-mediterranee.org

Du 15 au 17 mai 2014
Clermont-Ferrand (63)
1^{er} Sommet de la forêt et du bois
Contact :
Sommet de la Forêt et du Bois
17 allée Evariste Galois
63170 Aubière Tél. : 04 73 28 95 16
Fax : 04 73 28 95 15
Mél : contact@sommet-foret-bois.fr
http://www.sommet-foret-bois.fr/index.php

Du 4 au 6 juin 2014
Nantes (44)
13^e édition du Carrefour international du bois
Contact : Carrefour International
du Bois 15 Bd Léon Bureau CS 66206

Ce numéro a été publié avec l'aide de :